

Le 23 janvier 2018

Eau distribuée impropre à la consommation suite aux fortes précipitations en Seine Maritime : secteur de Valmont

L'Agence Régionale de Santé de Normandie fait savoir que le syndicat d'eau potable de Valmont, regroupant 13 communes en totalité et 6 communes en partie (soit environ 7 800 habitants), s'avèrent distribuer une eau colorée ou trouble en raison des fortes précipitations.

Il s'agit de particules d'argiles et de limons, très rapidement entraînées dans les nappes souterraines par les pluies très importantes, responsables de l'érosion des terres. Ce phénomène peut être associé à une contamination microbienne.

**En conséquence, la population est invitée
à ne pas consommer l'eau du robinet jusqu'à nouvel ordre.**

Les abonnés sont directement informés par les collectivités ou exploitants qui mettent à disposition de l'eau embouteillée.

LISTE DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LA RECOMMANDATION DE NE PAS CONSOMMER L'EAU

Communes concernées en totalité

- Ancretteville sur Mer
- Angerville la Martel
- Criquetot le Mauconduit
- Gerponville
- Limpiville
- St-Martin aux Buneaux
- St Pierre en Port
- Sassetot le Mauconduit
- Thérouldeville
- Theuville aux Maillots
- Thiergeville
- Thietreville
- Vinnemerville

Communes concernées en partie

- Bec de Mortagne (la Gustinerie, le Fournarie, Gonnehville, château du Gd Daubeuf, La Roussie)
- Contremoulins (le trou du renard)
- Daubeuf Serville (Ht de Daubeuf, la Gde rue, Trevet, Sapins, Vertot, la mare fine, la rosière)
- Toussaint (Gruville, Bariville)
- Veulettes sur Mer (Mesnil, Yaume)
- Valmont (rte et résidence des sablières)

Retrouvez la liste des communes touchées par cette restriction sur notre site internet : www.normandie.ars.sante.fr

Contact presse ARS Normandie

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61

ars-normandie-communication@ars.sante.fr